

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Archives de Williams Sassine](#)[Collection](#)[La malle de Sassine](#)[Collection](#)[13. Postes occupés : Niger, Gabon, Mauritanie : Manque Côte d'Ivoire et Sierra Leone](#)[Collection](#)[Divers postes occupés : Niger](#)[Item](#)[Décision du ministère de l'éducation nationale nigérien : renouvellement et autorisation d'enseigner pour l'année 1971-1972.](#)

Décision du ministère de l'éducation nationale nigérien : renouvellement et autorisation d'enseigner pour l'année 1971-1972.

Auteur(s) : Ministère de l'éducation nationale Niger

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Ministère de l'éducation nationale Niger, Décision du ministère de l'éducation nationale nigérien : renouvellement et autorisation d'enseigner pour l'année 1971-1972, 1971/12/03

Consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/francophone/items/show/4026>

Description & analyse

Analyse 1971.12.03 Niger : décision portant renouvellement et autorisation d'enseigner pour l'année 1971-1972.

Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

Informations générales

Cote 13.1.5

Collation 2

Présentation

Date 1971/12/03

Mentions légales

- Fiche : Élisabeth Degon, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages2

Notice créée par [Jules Musquin](#) Notice créée le 26/08/2025 Dernière modification le 28/10/2025
